

## **Compte rendu du Comité Directeur UFOLEP Du mardi 17 mai 2022.**

**Présents** : P. Déon, J-Cl Bezot, M et M-Cl Cellier, A. Venel, G. Balourdet.

**Excusées** : L. Dameron, D. Creux, A. Geoffroy.

**Assiste** : Mervyn Mayenga (Délégué Départemental)

### **1. Approbation du PV du 12/04/2022**

Adopté

### **2. AG Nationale**

A eu lieu à Brive fin avril. P. Déon était présent

Au premier semestre 2021, les activités, du fait de la pandémie, ont été en sommeil avec reprise effective à partir du second. Tout comme les associations affiliées, le nombre de licenciés au cours de cette année a chuté de 20 à 25 %.

Le Président National Arnaud JEAN a fustigé l'APAC pour des raisons pas très compréhensibles pour les représentants des CD présents.

Pour un meilleur suivi du déroulement des AG Nationales, les élus y assistant doivent nécessairement maîtriser internet avec ses codes d'accès et recueillir les informations utiles en amont.

Les documents avec le rapport d'activité 2021 sont à disposition au secrétariat UFOLEP.

### **3. Match: AS Payns / Sporting Troyes.**

Voir le CR de la commission technique en date du 26 avril, réunion à laquelle participait P. Déon.

Par 4 voix contre 2, ce match n'aura pas lieu. Un match en moins au classement final pour ces deux équipes.

### **4. Réunion ETR du 09 mai à Nancy**

Rapportée par Mervyn

Points principaux à l'ordre du jour :

° Situation des demandes ANS à envoyer avant le 15 mai.

18 dossiers transmis de LCA vers OSIRIS pour une demande de 76200€ sur 115000 disponibles.

14 par les clubs avec 20 actions (demande de 43200€ sur 46000 en crédits disponibles)

4 par les Comités avec 10 actions, soit 33000€ sur 69000 disponibles.

° 12 dossiers sont en cours de saisie.

Une enveloppe complémentaire de 91 000€ est prévue au niveau national.

Date limite d'envoi le 15 mai.

Du 16 au 20 mai vérification des dossiers.

Du 22 mai au 04 juin instruction des demandes.

° Avis fédératifs

° Formations fédérales et professionnelles.

° Communication.

La prochaine réunion est prévue le 07 juin à Mesnil St Père avec comme thème « La vie fédérative »

L'AG Régionale Ufolep aura lieu le 17 juin (Metz).

## 5. Finales UFOSTREET 2022.

Le mercredi 01 juin, regroupant environ 80 enfants et adolescents à Décathlon.

Des représentants aubois seront qualifiés pour la finale à Paris le WE des 25 et 26 juin.

1 équipe 11/14 ans

1 équipe 15/18 ans.

L'UFOLEP Nationale prend en charge tous les frais sauf les déplacements.

## 6. Point sur les subventions.

Troyes Aube Habitat : 1500€

TCM propose pour Aube Secours Mongout : 1000€ et Ufostreet 1500€

Conseil Départemental pour achat de matériel : 1700€

Mervyn propose d'acheter du matériel signalétique (banderoles, flammes...)

## 7. Questions diverses.

- *Invitation au gala Gym de Nogent / Seine le 17 juin (20h00)*

M. Cellier sera présent

- *AG de l'Amicale Laïque le 20 mai (18h30)*

A. Venel sera présent

- *Moto*

M. Cellier signale que le visa n'a pas été enregistré pour la course en Septembre. Mervyn interviendra.

- *Règlement de la commission des arbitres. Présenté par J- Cl Bezot*

Etabli en concertation avec les arbitres et approuvé par tous, ce règlement a été validé par le CD pour la saison prochaine.

A voir pour le mettre sur le site.

- *Réforme du système d'affiliations.*

Mervyn informe que celles-ci vont passer de 12 catégories à 3.

- *Demandes d'aides participatives pour achats et récompenses.*

Football :

Pour les finales se déroulant à Savières le 19 juin (4 matchs finales principales et consolantes Séniors et Séniors +), demande faite par la CT pour achat de trophées (8) et médailles (160) pour un total de 559,48€ TTC

Budgétés pour une telle manifestation 80€x 2= 160€ et 50€ pour l'association organisatrice, le CD accorde 500€

*Tennis de table* : Pour la remise des récompenses le samedi 21/05 (18h30).

Budget prévu 250€

Accord CD : 250€

*Pétanque* :

Pour les championnats 2022 (triplettes, doublettes, tête à tête)

Total des devis : 460,63€ pour achat trophées (26 au total).

Budget prévu : 300€

Accord CD : 300€

De plus pour les déplacements à St-Etienne dans le cadre des finales nationales l'UFOLEP remboursera à l'association

$3 \text{ (véhicules)} \times 400 \text{ Km} \times 0,31 \text{ €/km} = 414 \text{ €}$

- Vélo Club Arcis.

Pour la course du 1<sup>er</sup> mai, présentation d'une facture pour une ambulance de 600€

Le CD accorde 300€

- Football :

Sur intervention de J-Cl Bezot.

Afin de cadrer l'utilisation et les indemnités du délégué foot J. Gauthier, le CD suggère que la désignation des matchs pour lesquels sa présence est souhaitée soit faite lors de la réunion mensuelle des arbitres.

Chacune de ses interventions devra faire l'objet d'un rapport écrit, avec indemnité aux kms.

Le règlement football devra être mis en adéquation.

**Prochaine réunion du CD le mardi 14 juin 2022 à 19h00.**